



Demande de parloir pour un detenu

Par **Jiji123456**, le **18/12/2019** à **14:25**

Bonjour ,

mon petit ami est incarcérer depuis l'année dernière , j'avais effectuer une demande de visite pour un parloir qui a étai accepter , ensuite nous l'avons annuler d'un accord commun car je ne pouvais pas me déplacer . 300 km de distance nous sépare .

suite à cela . En août 2019 il a eu son jugement et du coup a étai transférer à une prison plus proche , du coup j'ai réitérer ma demande au près du tribunal . Le centre de parloir m'appel une semaine après pour m'informer que mon permis de visite étai accepter mais comme le détenu a étai transférer à sa première prison ou il étai prévenu , on transferer mon permis de visite et que sa allais suivre du coup .

nous voici un mois après , la prison n'a toujours rien au niveau de mon permis de visite , et je ne suis toujours pas enregistrer , donc il y a trois jours j'ai réitéré ma demande au près du directeur de la prison vu que maintenant il est en trin d'exécuter sa peine , il est condamnée .

seriez vous me dire quel est le délai de réponse (en sachant qu'il effectue sa peine à la prison de Luynes) ?

Comment serais je avertit de l'acceptation de mon permis de visite par courrier ? Par téléphone ? Ou faudrais je que je les contact ?

Est ce que le détenu est au courant que je viens le voir si ma demande est accepter , l'informe t'on ?

Merci de vos réponses